

Le Mot du Maire

Chères Gahardaises, chers Gahardais,

La rentrée est là, et avec elle son lot d'effervescence : les écoliers ont repris le chemin de la classe, les associations relancent leurs activités, et la vie communale retrouve son rythme habituel après l'été.

Cette rentrée marque aussi une étape : élu le 15 mars 2026, notre conseil municipal vient de franchir ses six premiers mois de mandat. Six mois d'apprentissage, de rencontres et de premiers dossiers menés, qui nous confortent dans notre engagement pour Gahard.

Dans les prochaines semaines, nous souhaitons vous solliciter autour d'une étude sur la revitalisation de notre centre bourg, accompagnée par un architecte urbaniste. Cette étude prendra en compte notre patrimoine, visera une meilleure respiration du centre bourg pour lui donner une véritable dimension de village avec une meilleure définition des espaces pour les services, les commerces, les accès et les stationnements de proximité. Nous tenons à vous associer pleinement à cette démarche, dans une réflexion globale pour un mieux vivre ensemble à Gahard.

Gahard, c'est aussi une belle campagne avec ses paysages, ses hameaux, ses voiries (routes et chemins), nous sommes toujours mobilisés pour répondre à vos différentes attentes.

En ce début de mandat, notre Communauté de Communes Val d'Ile Aubigné (CCVIA) redéfinit son pacte de gouvernance et sur cette même période révisé également son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Des réunions publiques et des ateliers thématiques vous seront proposés au cours de l'année 2027. Je vous invite à consulter la page dédiée du CCVIA : <https://www.valdille-aubigne.fr/habitat/revision-generale-du-plan-local-durbanisme-intercommunal-plui/> ou à venir en Mairie pour vous informer et faire remonter vos souhaits.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle rentrée, et vous donne rendez-vous dans ces pages pour poursuivre ensemble ce chemin.

David DUGUÉPÉROUX

Maire de Gahard

Vice-Président de la CCVIA, en charge de la communication



Mairie

02 99 39 50 16

mairie@gahard.bzh

<https://www.gahard.fr>

La mairie et les adjoints
reçoivent sur rendez-vous

SECRETARIAT DE MAIRIE

Semaines paires :

Ouverture de 8h30 à 12h00
tous les jours
sauf le mercredi et le
dimanche

Semaines impaires et vacances scolaires :

Ouverture de 8h30 à 12h00
tous les jours
sauf le samedi et le
dimanche

Panneau Pocket



Grâce à l'application mobile
PanneauPocket, restez
informé, prévenu, alerté
de ce qui se passe.

Du nouveau à l'école

L'école de La Fontaine a retrouvé son rythme en cette rentrée, avec **117 élèves** répartis dans cinq classes. L'équipe accueille cette année une nouvelle enseignante, **Nadia Bès**, qui prend en charge la classe de GS-CP.

L'équipe enseignante est également composée de **Marie Hurault**, directrice et enseignante en TPS-PS-MS, **Marie Billioux** en CE1-CE2, **Auréli Bourdais** en CE2-CM1 et **Thierry Lolon** en CM2. Le personnel municipal complète l'équipe (voir l'article suivant). Le lundi, **Elsa Griffain** assure la décharge de direction et intervient dans la classe de TPS-PS-MS.

Cette nouvelle année sera, une fois encore, riche en découvertes et en projets. **La mer** sera le fil conducteur de l'année, avec de nombreuses activités qui permettront aux élèves d'explorer ce thème à travers les sciences, la géographie, les arts et la littérature.



Marie
BILLIOUX

Nadia
BÈS

Thierry
LOLON

Marie
HURAUT

Auréli
BOURDAIS

Une chouette rentrée à la garderie

Cindy a rejoint l'équipe composée également d'**Anaïs**, **Katia**, **Virginie** et **Fabienne**. Vous les croiserez donc tôt le matin, le midi et en fin de journée. Elles sont présentes pour accompagner enfants et parents pour l'étude surveillée et toutes les activités périscolaires.



Bibliothèque

♦ Le temps des histoires



Tout au long de cette année encore, un **mercredi** par mois, à **10h30**, un temps de lecture est dédié aux tout-petits.

Les dates à retenir :

2026 : 23 Septembre, 21 Octobre, 25 Novembre, 16 Décembre

2027 : 20 Janvier, 17 Février, 17 Mars, 14 Avril, 26 Mai, 23 Juin

Pour tout renseignement : 02 99 39 62 45 / bibliotheque@gahard.bzh



♦ Lichens à Gahard

Atelier peinture. Samedis 17 octobre et 21 novembre. Les enfants (8 ans et plus) sont invités à expérimenter avec de la couleur cette symbiose algue/champignon. Les œuvres seront ensuite exposées entre le 8 Novembre 2026 et le 8 Janvier 2027.

Inscription au prêt de la bibliothèque (bibliotheque@gahard.bzh) ou sur le site des médiathèques du Val-d'ille-d'Aubigné.

Défi photos ! Du 1er octobre au 19 décembre. Photographiez les lichens que vous voyez dans votre jardin, dans la rue, en forêt, au collège, et adressez vos clichés à bibliotheque@gahard.bzh en précisant votre nom et prénom, l'endroit et le jour (Ex : Morille Chanterelle, centre de Gahard, 24 décembre). Défi ouvert à tous. Projection de ces photos lors des vœux de la municipalité 2027.

Promenade photographique. 14 novembre à 11h. Une heure pour découvrir les lichens dans Gahard, en présence de chercheurs de l'Université de Rennes. Départ depuis la bibliothèque. Ouvert à tous. Inscription par mail à bibliotheque@gahard.bzh ou sur le site des médiathèques du Val-d'ille-d'Aubigné.

Lichens à Rennes. Ce documentaire sera projeté sur le grand écran de la salle Emeraude le 8 Janvier 2027 à 20h. Il sera suivi d'un temps d'échange avec les chercheurs rennais qui l'ont réalisé. Tout public. Entrée gratuite.

Recensements



En 2027, la commune de GAHARD réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer des projets adaptés. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés **à partir du 21 Janvier 2027 jusqu'au 20 février 2027**. Les informations pratiques seront communiquées lors de la prochaine édition du Gahard Dit.

N'oubliez pas non plus le **recensement citoyen à partir de 16 ans**. Rendez-vous en mairie.

Fissures

À la suite des différents épisodes de canicule survenus durant l'été 2026, des fissures sont apparues dans plusieurs habitations de la commune ainsi que sur l'église.

La mairie invite les habitants concernés à lui signaler ces dommages, en complément de leur déclaration auprès de leur assurance. Ces informations permettront de constituer un dossier qui sera ensuite transmis à la préfecture.

CCAS

Le Comité Communal d'Action Sociale organise son traditionnel déjeuner le **Samedi 10 Octobre** prochain.

Si vous avez plus de 67 ans, la commune de Gahard vous invite à partager un moment convivial **à partir de 12h à la salle Emeraude**.

Pour les inscriptions avant le 1^{er} octobre, vous pouvez joindre la mairie au 02 99 39 50 16 ou encore compléter le coupon réponse disponible en mairie.



Les conjoints ou accompagnants n'ayant pas l'âge requis peuvent participer, moyennant une participation.

Du côté des associations

Le chant du Om, un rendez-vous vocal ouvert à tous à Gahard.

L'association **Lakshmi & Co** propose des activités autour de la culture de l'Inde : chant, musique, méditation, traditions artistiques. Instants ouverts à toute personne curieuse de cet héritage culturel millénaire.

Chaque vendredi soir ainsi que les soirs de pleine lune, nous animons une séance de résonance vocale collective : le chant du son "Om", pratiqué en trois temps de quinze minutes. C'est un moment accessible à tous qui aide à calmer le mental et favorise la paix intérieure.



Quand ? Chaque vendredi de 17h15 à 18h15. Les soirs de pleine lune de 18h45 à 19h45. La séance a lieu dès que trois participants sont inscrits.

Où ? 31 Le Bas Bignonet, 35490 Gahard.

Comment participer ? Gratuit, dons bienvenus. Inscription obligatoire auprès de Delphine au 06 32 22 13 79

Information

La Chronique Républicaine recherche un correspondant local

Pour les communes de Sens-de-Bretagne, Vieux-Vy-sur-Couesnon et Gahard.

Si vous êtes intéressé(e) et si vous voulez obtenir d'avantage d'informations, contactez le 02 99 99 12 15, par mail à redaction@chronique-republicaine.fr, Facebook, Instagram.

Agenda des associations

Gahard'Gantuesque

26 Septembre de 11h à 1h
Chèvrerie de la Reine des Prés –
Gahard

Festival à boire & à manger
Marché de producteur.ices



Concerts : Zaïba – UrBAM
Medium douce – Loto bouse



Prix libre

Renseignements

Bourse aux électrons

26 Septembre de 14h à 18h
Salle Polyvalente – Melesse



Réduisez votre facture, consommez local !
Rendez-vous au marché pour produire, soutenir et consommer
une électricité renouvelable et locale !



Gratuit

Renseignements : www.valdille-aubigne.fr

Bourse aux Vêtements Bourse aux Jouets Automne – Hiver

3 et 4 Octobre
Salle Emeraude – Gahard



Permanences distribution listes et étiquettes :

Salle de la Guerche

Samedi 12 Septembre (14h-18h) – Samedi 19 Septembre (14h-Fin des listes)

3 € la liste de 15 articles (limité à 360 articles)

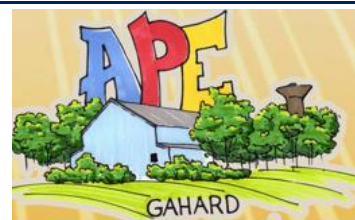
2 € la liste de 10 jeux & jouets (limité à 30 listes)

Dépôt : 2 Octobre (9h-19h). **Remise des invendus :** 5 Octobre (14h-18h)

Renseignements : 06 74 98 10 76 / 06 71 26 42 24

Super Loto

14 Novembre à 20h
Salle Emeraude – Gahard



**Bingo perso – Loto corse pour enfants –
Carte surprise**

Plus de 2 200 € de bons d'achat

Tarifs : 2 € la carte. 10 cartons = 1 carte offerte.
CB acceptée

Réservation possible par SMS uniquement : 06 63 24 80 80

Défilé de mode

13 Novembre à 20h
Salle Emeraude – Gahard



Places limitées.

Tarifs :

2 € (enfants de moins de 16 ans) ou 4 € (entrée + tombola)

Tickets vendus dans les boutiques participantes et chez nos partenaires à partir du 1^{er} septembre

Renseignements : Lucie Ruffault : 06 66 79 84 51

Jumping Party

20 Novembre
Salle Emeraude – Gahard



Thème : Full Blanc

Tarifs : Adultes : 10 € - Enfants : (9-13 ans) : 7 €
Places limitées à 75 participants.

Renseignements : www.celtico.fr / 06 66 79 84 51

OLM HYPNOSE

21 Novembre à 20h30
Salle Emeraude – Gahard



Un spectacle à dormir debout
Soirée au profit du Téléthon

Entrée : 10 €

Renseignements : Lucie Ruffault : 06 66 79 84 51



Classes 6

5 Décembre à partir de 11h



Programme

11h : Gerbe de fleurs au monument aux morts
11h30 : Photo des Classes devant la mairie
12h15 : Repas Salle Emeraude
14h30 : Jeux, activités diverses
19h : Galette saucisse
20h : Bal des classes

Tarifs

Menu adulte : 31 €
Menu enfant : 12 €
Menu végétarien sur demande : 31 €
Galette saucisse : 3 €

Réponse **avant le 20 Novembre 2026** à déposer
en mairie, au P'ty Comptoir ou au 10 Saint Georges

Renseignements : Pascaline Gilbert : 06 48 16 51 29

Conseil Municipal du 29 Avril 2026 (principaux points)

2026-030/Création et compositions des commissions communales

Commission	Composition
Enfance/Jeunesse	V. Ferrières (Adjoint délégué), M. Lavrilloux, H. Rousselon, E. Jouin, J. Meslé, V. Droillard
Bâtiments et patrimoine bâti	S. Grelier (Adjoint délégué), S. Boulmer, A. Bouhédén, B. Vincent, V. Louapre, M. Mahieu
Urbanisme	A. Chalmel (Adjointe déléguée), S. Grelier (Adjoint délégué), S. Boulmer, A. Bouhédén, B. Vincent, V. Louapre, M. Mahieu
Voirie/Réseaux/Sécurité	A. Chalmel (Adjointe déléguée), S. Grelier (Adjoint délégué), S. Boulmer, A. Bouhédén, B. Vincent, V. Louapre
Bocage/Chemins/agriculture/Environnement	A. Chalmel (Adjointe déléguée), S. Grelier (Adjoint délégué), V. Louapre, M. Mahieu, J. Meslé, E. Jouin
Culture/Associations/Sports	L. Ruffault (Adjointe déléguée), J. Meslé, M. Lavrilloux, H. Rousselon, B. Cauquil, R. Ribouchon, S. Esnault + hors Conseil Municipal : J. Le Louer
Communication/Citoyenneté/Cérémonies	V. Ferrières (Adjoint délégué), M. Lavrilloux, B. Vincent, V. Droillard + hors Conseil Municipal : J. Le Louer, P. Gilbert
Vie économique et services	L. Ruffault (adjointe déléguée), S. Boulmer, S. Esnault, J. Meslé, B. Cauquil

2026-031/Proposition de désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales

La commission de contrôle sera composée d'un conseiller municipal (A. Chalmel), d'un délégué de l'administration désigné par le préfet (M. F. Bodin est proposé par le Conseil Municipal) et un délégué désigné par le président du tribunal de grande instance (M. P. Saudray est proposé par le Conseil Municipal).

Les membres de cette commission seront nommés par arrêté préfectoral pour une durée de 6 ans, et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal.

2026-033/Désignation des membres du conseil municipal, délégués aux syndicats mixtes et organismes extérieurs

Organisme	Mission	Membre
SDE 35	Transition énergétique, sobriété, efficacité énergétique et développement des énergies renouvelables).	B. Vincent
CLIC	Service social qui assure les missions d'accueil, information, orientation, de conseil et de coordination auprès de personnes âgées, des personnes en situation de handicap et à leur entourage sur les questions en lien avec la perte d'autonomie.	B. Cauquil
Défense et protection civile. Correspondant incendie et secours		S. Grelier
ACSE175	Structure d'insertion par l'activité économique.	V. Ferrières
Ille et Développement	Met en place des chantiers d'insertion favorisant l'insertion par l'activité économique de personnes connaissant des difficultés particulières d'accès à l'emploi.	V. Ferrières M. Lavrilloux (suppléante)
OCSPAC	L'Office Communautaire des Sports du Pays d'Aubigné et de Chevaigné soutient l'activité des clubs sportifs et aide au développement des associations sportives et de loisirs de la Communauté de Communes.	L. Ruffault H. Rousselon (suppléant)
ALEC	L'ALEC du Pays de Rennes, qui a entre autres objectifs, d'aider les communes à mieux maîtriser leurs consommations énergétiques, a développé le Conseil Energie Partagé (CEP), dont le principe est la mise à disposition d'un "conseiller énergie" pour les communes adhérentes à l'association.	B. Vincent

2026-034/Personnel communal

Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels remplaçants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article L. 332-13 du code général de la fonction publique pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles sur emploi permanent. Il sera chargé de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience professionnelle et leur profil. La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 012 du budget primitif.

2026-035/Personnel communal

Recrutement de personnel vacataire.

Il est proposé au Conseil Municipal de recruter un vacataire pour effectuer des vacations pour la durée du présent mandat, à compter de ce jour.

Les vacations porteront sur :

- Le service périscolaire/cantine : Surveillance des cantines, accompagnement sur les pauses méridiennes, repas, sieste, aide professeur des écoles.
- Le service technique : tâches ponctuelles sur la voirie et les bâtiments.
- Les services administratifs et la bibliothèque.

2026-036/Personnel communal

Adhésion à la procédure de médiation préalable obligatoire (MPO) dans certains litiges de la fonction publique mise en œuvre par le Centre de Gestion d'Ille et Vilaine.

Considérant l'intérêt pour la collectivité d'adhérer à la procédure au regard de l'objet et des modalités proposées, **DÉCIDE** d'adhérer à la procédure de médiation préalable obligatoire pour les litiges concernés.

APPROUVE la convention à conclure avec le CDG 35, qui concernera les litiges portant sur des décisions nées à compter du 1^{er} jour du mois suivant la signature, sous réserve d'une saisine du médiateur dans le délai de recours contentieux.

AUTORISE M. le Maire à signer cette convention qui sera transmise par le Centre de gestion d'Ille-et-Vilaine pour information au tribunal administratif de RENNES et à la Cour Administrative de NANTES.

2026-037/Personnel communal

Convention générale d'utilisation des missions facultatives du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine.

Après en avoir délibéré, l'assemblée délibérante décide d'autoriser le Maire à signer la convention d'utilisation des missions facultatives du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale d'Ille-et-Vilaine, ainsi que les actes subséquents (proposition d'intervention, formulaires de demande de mission etc.).

2026-038/Subventions communales 2026

Associations diverses		Associations Gahardaises	
AD Paroissiale	445 €	ESVVG	400 €
ADMR	1 247 €	Badminton Loisirs Gahardais	500 €
Piscine-Ecole	2 514 €	AFN/UNC	200 €
Sorties scolaires	2 640 €	AFR Section Gahard	700 €
Prévention routière	100 €	Club des Amis de la Forêt	150 €
ACSE175	305 €	Comité des Fêtes	2 500 €
Ille et Développement	400 €	Gaharden Party	1 000 €
Comice agricole	730 €		
ALSH Andouillé-Neuville	30 000 €		

2026-039/Contributions aux organismes

Organisme	Contribution
ALSH St Aubin d'Aubigné	1 000 €
ALSH Sens de Bretagne	2 000 €
RASED (St Aubin d'Aubigné)	117 €
Participation frais éducatif Ecole Sens de Bretagne	2 040 €

2026-040/Taux d'impositions locales

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

ADOpte les taux 2026 des impôts locaux comme suit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 41,89 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 52,38 %
- Taxe d'habitation : 17,51 %

Pour : 14 / Contre : 1 (E. Jouin) / Absentions : 2 (V. Droillard, A. Chalmel)

CHARGE M. le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

CHARGE M. le Maire de transmettre l'état 1259 complété aux services préfectoraux, accompagné d'une copie de la présente délibération.

2026-041/Budget primitif communal

Affectation du résultat 2025

Résultat : 338 553,83 €

Affectation à la section d'investissement : 124 000 €

2026-042/Budget primitif communal

Subvention budget CCAS

Participation commune : 3 600 €

2026-043/Budget primitif communal

Dépenses		Recettes	
Fonctionnement	1 402 871 €	Fonctionnement	1 402 871 €
Investissement	1 011 861 €	Investissement	1 011 861 €
TOTAL	2 414 732 €	TOTAL	2 414 732 €

Compte rendu des décisions du maire

- Fauchage accotements, débroussaillage : 5 990,40 € (S. Journois)
- Débroussaillage voies communales : 6 912 € (S. Journois)
- Défibrillateur : 342 € (Cardio Ouest)
- Extincteurs bâtiments communaux : 1 240,26 € (CHUBB)
- Droit de préemption : 17 Rue Jean Morin (Renonciation)

Conseil Municipal du 5 Mai 2026 (principaux points)

2026-045/Désignation en vue des élections sénatoriales

Sont élus délégués, les représentants de la liste David Duguépéroux :

- Titulaires : D. Duguépéroux, S. Esnault, S. Boulmer, B. Cauquil, J. Meslé.
- Suppléants : M. Lavrilloux, R. Ribouchon, M. Mahieu.

2026-046/Correspondant Défense

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité désigne M. S. Grelier, correspondant défense de la commune de Gahard.

2026-048/Etablissement Public Foncier de Bretagne

Convention opérationnelle « Rue Jean Morin »/Compte rendu d'activité 2025

Chaque année, l'EPF rend compte à la collectivité de l'action partenariale sur le territoire communal : faits marquants 2025, convention, cartographie de acquisitions, biens fonciers, stock global porté par l'EPF.

La réalisation des différentes études et des diagnostics avant travaux de démolition. Le marché de travaux a été attribué à l'entreprise Ltp Loisel SAS (49 100 € HT).

2026-049/CCVIA

Désignation des délégués communaux titulaires et suppléants

Commission	Délégué	Suppléant(e)
Agriculture/Alimentation	J. Meslé	S. Esnault
Environnement	M. Mahieu	J. Meslé
Economie	L. Ruffault	J. Meslé
Culture	M. Lavrilloux	B. Cauquil
Assainissement	S. Grelier	B. Vincent
Petite Enfance	V. Ferrières	H. Rousselon
Mobilité	A. Bouhédén	S. Grelier
Transition	H. Karp	E. Jouin
Habitat	S. Boulmer	R. Ribouchon
Solidarité	B. Cauquil	L. Ruffault
Urbanisme	A. Chalmel	S. Boulmer
Tourisme	V. Louapre	S. Esnault
Sport	R. Ribouchon	H. Rousselon
Communication	M. Lavrilloux	V. Ferrières

2026-050/Familles Rurales

Le Conseil Municipal décide pour l'année scolaire 2026/2027 :

- AG et Repas (09/11/26) : le prix de la location de la salle « l'Emeraude » est fixé à 24,75 €. L'utilisation de la grande salle est louée gracieusement.
- Bourse aux vêtements (01-05/10/26 et 01-05/04/27) : le prix de la location de la salle « l'Emeraude » est fixé à 275 € par bourse aux vêtements.

Pour : 17 / Absentions : 2 (L. Ruffault, M. Lavrilloux)

2026-051/Téléthon

Mise à disposition à titre gracieux de la salle « L'Emeraude » pour les différentes manifestations du Téléthon 2026.

2026-052/Commune de Saint-Aubin-d'Aubigné/RASED

Convention 2026-2028

La participation se basera sur l'objectif d'un budget de 1,50 € par élève pour le fonctionnement du RASED pour une durée de 3 ans (2026-2028).

Compte rendu des décisions du maire

- Travaux réseaux sur réseau eau pluviale : 2 820 € (Potin TP)
- Voirie communale 2026 : 46 126,80 € (Potin TP)
- PATA voirie communale : 15 120 € (Potin TP)